



La Station d'Épuration a été inaugurée le 18 octobre 2018

ECHO DE L'ORBI

ÉDITORIAL

C'est avec émotion que le 30 octobre 2018 à 19 heures, entouré des anciens maires, des adjoints, des conseillers municipaux, je félicitais THÉRÈSE GENËT pour ses 42 années de bons et loyaux services et son accession méritée à la retraite.

Ce fut pour moi, l'occasion de lui exprimer la reconnaissance de la commune et surtout ma reconnaissance personnelle pour le travail accompli à mes côtés dans tous les domaines qui n'ont cessé de s'accroître et d'évoluer depuis 2008 :

- Ma reconnaissance de la relation de confiance qui s'est établie entre nous et n'a jamais fait défaut, de sa loyauté et de sa discrétion, de sa bonne humeur, jamais mise à mal.

- Ma reconnaissance de tout ce que j'ai appris auprès d'elle : conseils, remarques, mémoire, respect de la décision des élus, écoute des autres

Si je ne peux porter de jugement sur les temps antérieurs, depuis mon élection en 2008, l'univers municipal a connu une révolution, notamment dans le mode numérique. Aujourd'hui, un maire sans ordinateur ni boîte mail est inimaginable ! Le service administratif a dû évoluer, se former, on tend vers le numérique intégral sans pouvoir se passer du papier !!!

- Par ailleurs au cours de cette période, les réalisations n'ont pas manqué dans tous les domaines, les marchés, les dépenses de la commune passent et repassent sur le bureau de la secrétaire générale et plus il y en a ...

- Par ailleurs, dans ce climat de désengagement des administrations, la mairie et son secrétariat demeurent le dernier point d'accueil pour les personnes en détresse. Le personnel administratif, avec Thérèse a dû « encaisser » un surcroît de travail que la société exige des mairies qui restent le dernier interlocuteur de la population depuis la suppression de tous les contacts de proximité : téléphone, EDF, télévision.... D'où la décision de fermer la mairie 4 après midi par semaine à compter du 12 novembre (voir page 3).

Cette cérémonie fut aussi l'occasion d'évoquer, à Ventron, le rôle central du « secrétaire de mairie » même si ce terme n'est plus usité, rôle qui s'apparente à de grands serveurs de la commune qui s'inscrivent dans la durée.

Ainsi le nom de THÉRÈSE GENËT apparaît déjà derrière celui de FRANÇOIS DOUSTEYSSIER, embauché en 1937 retraité en 1976 qui succédait à monsieur MARTIN entré au service de la mairie de Ventron avant la guerre de 1914 et tué par un éclat d'obus en novembre 1944 : ce qui représente trois secrétaires de mairie en un siècle. Bien sûr, il n'y a peut être pas eu de continuité, il y a eu des intérimaires, il faut laisser le temps aux jeunes de se former mais la durée de chacune de ces 3 carrières sur un siècle exprime le besoin de la commune de renseigner, de cultiver, de préserver sa mémoire et son identité.

Hommage soit rendu au rôle primordial de ces femmes et de ces hommes, anonymes, fidèles et discrets qui s'enracinent dans la vie locale à un point que leur propre vie s'identifie à celle de la commune et vice versa. Cette idée m'a inspiré la conclusion de l'avant propos du livre que j'ai demandé, à Thérèse, d'écrire au cours de sa retraite, en évoquant les pages blanches qui lui restent à remplir ... :

« Ces pages vierges vous appartiennent. Vous y coucherez ce que vous voulez. Mais je vous les offre avec le coeur, car elles symbolisent pour moi, la noblesse de la fonction qui a occupé toute votre vie professionnelle, dont le terme - un peu suranné – de secrétaire de mairie vous va si bien ! »

Le Maire , *Jean-Claude DOUSTEYSSIER*



Changement d'horaires à la mairie

Le départ de Thérèse est une sorte d'électrochoc qui a fait émerger le besoin, dans l'intérêt général, de préserver le temps consacré au travail administratif.

C'est la raison pour laquelle, à compter du **12 novembre 2018 la mairie sera ouverte au public les matins et le vendredi toute la journée.**

IL n'est pas question de limiter l'accès des administrés qui seront toujours reçus, sur rendez vous entre 14 heures 30 et 16 heures 30.

DOSSIER VIE SCOLAIRE

Rentrée réussie pour nos écoliers Vétternats. Cette nouvelle année scolaire voit le retour de la semaine de 4 jours, conformément à la décision prise par le conseil d'école et le conseil municipal et validée par les services de l'Éducation Nationale. L'école de Ventron accueille donc les élèves les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 20 à 12 h et de 13 h 20 à 16 h 00.

Le mercredi étant libéré, une formule d'accueil des «**Mercredis de loisirs** » est proposée toute l'année scolaire (hors jours fériés). Le service, est assuré par le même personnel que celui de l'ALSH actuel, ouverture dès 7 h 30 à 13 h 30, avec ou sans restauration. Quant à l'accueil périscolaire, il fonctionne le matin de 7 h 15 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h30.

Travaux d'été

L'été a été mis à profit pour réaliser des travaux d'entretien et de modernisation des écoles. Rampe d'accès handicapé, enrobé à l'entrée de l'école maternelle,... Rénovation des peintures, petites réparations, aménagements, un tour d'horizon complet des bâtiments scolaires a été effectué.

Ces accueils sont pour les familles un service public essentiel que nous souhaitons préserver, évaluer et améliorer tout en respectant un cadre législatif précis, tant sur l'encadrement, les diplômes, la pédagogie et les obligations sanitaires et sécuritaires. Par ailleurs, notre commune a la chance de bénéficier d'un tissu associatif important proposant une offre très diversifiée et de qualité qu'il convient de mettre en valeur et d'articuler avec les activités municipales.

Un nouveau projet éducatif de territoire 2018-21

Ce nouveau PEDT permettra aux acteurs qui accompagnent l'enfant au quotidien de bénéficier d'un cadre commun pour l'ensemble des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires. Notre volonté est d'offrir à chaque enfant un parcours pédagogique cohérent, riche et valorisant. Il s'appuie sur un réel projet éducatif impulsé par la commune de VENTRON, «Donner envie de...» tout au long de l'année scolaire.

Rentrée scolaire 2018

Comme chaque rentrée scolaire, le Maire et l'adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, se sont rendus à l'école maternelle et primaire, pour accueillir et souhaiter une bonne rentrée aux enfants et aux enseignants.

Du côté des enseignants

Après 14 années, Monsieur GRISWARD quitte l'école de VENTRON pour occuper le poste de Conseiller pédagogique départemental en Mathématiques. L'école dispose d'une classe de maternelle de 24 élèves encadrée par Carole MARCHAL et Audrey ROULOT. Elles sont accompagnées par Annie MOUGEL et Nadine MUNSCH ATSEM. La classe de CP-CE1-CE2 de 22 élèves est à la charge de Stéphanie POIROT et Natacha CURIEN. Les 12 CM1-CM2 travaillent cette année avec Déborah LEROY. De nombreux projets sont en cours : les sorties à la médiathèque de VAGNEY, les séances de piscine et de skis, les sorties USEP Plein air, etc...

Adjointe en charge de la vie scolaire, *Brigitte VANSON*



l'écho de l'orbi

>> LA VIE COMMUNALE

VIE COMMUNALE



De gauche à droite : Stéphanie POIROT, Carole MARCHAL, Audrey ROULOT, Déborah LEROY et Natacha CURIEN.



Cross du collège qui s'est déroulé le 16 octobre au lac de Saulxures.

Bravo à toutes et à tous.

Le 5 octobre, les élèves de l'école de Ventron et leurs enseignantes sont allés ramasser les déchets des rues de la commune. Ils ont ensuite exploité la sortie en décorant des arbres: un arbre vert avec des éléments naturels et un arbre sale avec les déchets ramassés le matin.



Importants travaux de voirie sur le CD 43 réalisés et financés par le Département.

En ce qui concerne les sections d'enrobé, deux tranches ont été réalisées en avril et mai 2018 pour un montant de **179 000 €**. Cette portion de route particulièrement fréquentée était vieillissante et a nécessité un rabotage de l'ancien revêtement sur 1 km 300 et la pose d'un nouvel enrobé pour garantir la sécurité des usagers et limiter les nuisances sonores pour les riverains.

Travaux sur deux murs et un aqueduc fin 2017 début 2018

Sur la RD 43 au point routier 19, suppression du parapet, chaînage et pose de glissières, montant **126 500 €**. Remplacement d'un aqueduc au point routier 19 avec confortement du mur pour un montant de **62 000 €**. Mur en enrochement au point routier 22, montant des travaux **20 860 €**. Soit un coût total des opérations de **388 360 €**.

Conseillère Départementale du Canton de La Bresse , *Brigitte VANSON*



TRAVAUX DE VOIRIE 2018



Comme tous les ans, un programme de travaux qui s'élève à environ **108 000 € HT**, subventionnés par le conseil Départemental à hauteur de 13%, pour un montant de **14 159 €**, a été réalisé sur la commune de Ventron :

- 815 tonnes d'enrobés à chaud ont été mises en oeuvre sur les chemins du Riant ou du Rupt du Moulin

- 9 000 m² d'enduit superficiel – ce qu'on appelle à tort « goudronnage »- représentant 2,5 kilomètres de longueur totale ont été réalisés sur les chemins :

- des Malcôtes
- des Places
- du Grand Ventron
- des Breuchettes
- de la Creuse
- 700 m² de parking ont été aménagés le long du CD 43 au droit des commerces « La Belle Montagne, le Domaine Beau Cerf »
- 15 m² de mur de soutènement ont été repris le long du chemin du Rupt du Moulin.



Réceptions, inaugurations : le 18 octobre 2018

- Mesdames et Messieurs,
- le Secrétaire Général de la Préfecture représentant le Préfet,
 - le Sénateur Daniel GREMILLET,
 - le Député Christophe NAEGLIN,
 - le Président du Conseil Départemental François VANNON,
 - les Conseillers Départementaux Brigitte VANSON et Jérôme MATHIEU,
 - les Maires des communes voisines : Denise STAPIGLIA et Marie-Jo CLÉMENT, Hubert ARNOULD,
 - les Présidents d'associations,

nous ont fait l'honneur de leur présence à Ventron pour l'inauguration de la station d'épuration et des travaux du réseau d'eau potable. Ils nous ont également accompagnés pour la pose de la première pierre du musée et des panneaux du sentier découverte de Fondrongfain.

La population véternate était invitée. La demi-journée, à l'emploi du temps compté, a commencé à la salle des fêtes par les présentations des différents ouvrages par leur maître d'oeuvre :

- la station d'épuration par Thierry BAUER du bureau d'études BEREST, (p.9)
- le réseau d'eau potable par M. CANA du bureau d'études EVI, (p.6)
- le projet du musée par Nicolas KUEHN architecte, (p.5)
- le sentier découverte par Laurent DOMERGUE du Parc des Ballons.

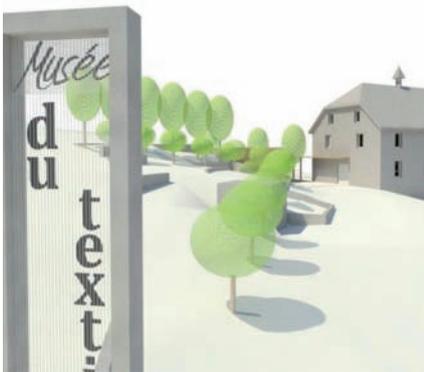
Elle s'est poursuivie par une visite sur chacun des sites, avant les discours et le vin d'honneur à la salle des fêtes.





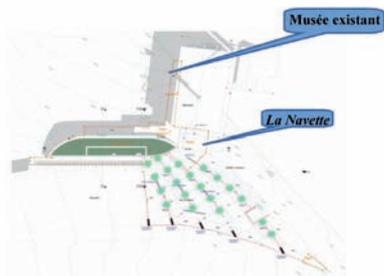
PROJET D'EXTENSION DU MUSÉE DU TEXTILE

« La Navette »



Il est l'aboutissement d'une réflexion qui a démarré il y a un peu plus d'un an entre l'association du musée et la municipalité qui s'est fait aider par un assistant maître d'ouvrage, Patrice Normand. L'architecte Nicolas Kuehn a été choisi sur concours, son projet en forme de Navette, préservant le bâtiment actuel. Le bâti nouveau s'insère dans le pied de talus du parking et ne sera

Alors que le financement par divers organismes permet d'espérer 70% de subvention, que le permis de construire est délivré, il reste à trouver les entreprises... L'appel d'offres lancé au mois de septembre s'étant avéré infructueux, à l'heure où ces lignes s'écrivent, un nouvel appel d'offres est en cours et nous espérons que cette fois les prestations demandées, les prix remis par les entreprises entreront dans l'enveloppe.



VUE EN PLAN DU PROJET

Il arrive enfin ce projet dont la première pierre a été posée le 18 octobre en présence des personnalités !

pas visible du chemin d'accès. Ce bâtiment recevra la boutique, un espace vidéo, des toilettes handicapés, un espace destiné à l'ourdissoir, toujours en dépôt chez son donateur à Rochesson, des espaces de stockage.

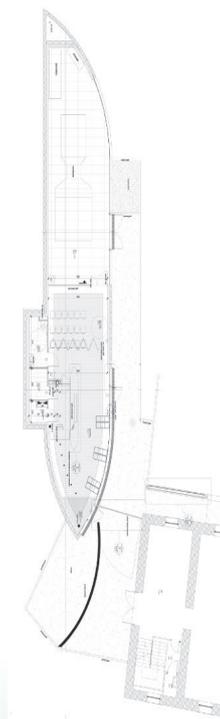
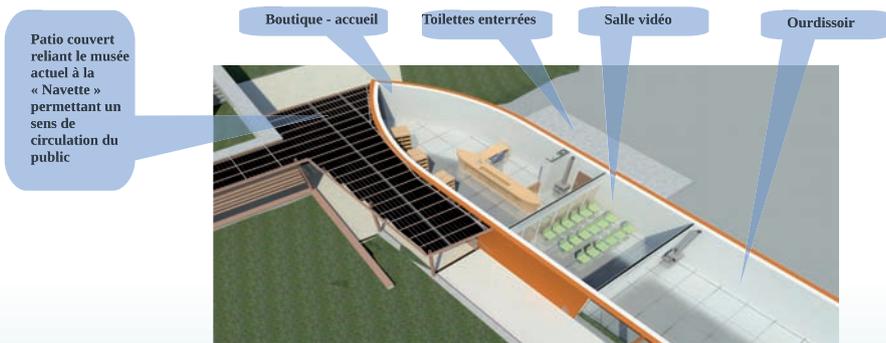


TABLEAU DE FINANCEMENT DU PROJET SEPTEMBRE 2018

DETR	obtenue	158 127,45 €
Conseil Régional	obtenue	20 000,00 €
Conseil Départemental	obtenue	83 016,91 €
TOTAL	subventions obtenues	261 144,36 €
À venir	Leader / FSIL	18 855,64 €
Dépenses prévues		400 000,00 €

RÉSEAU D'EAU POTABLE

Réunion de présentation et d'inauguration du jeudi 18 octobre.
Animée par le bureau d'études EVI qui suit les travaux depuis 2014

L'Agence de l'Eau est l'organisme qui contrôle la bonne gestion de l'eau. Dans ce cadre, elle incite les communes à faire le diagnostic de leur réseau d'eau potable afin d'avoir une vue générale de l'état des installations : tuyaux, éléments de fontaineries enterrées ou exposées à des milieux humides, de même que les bâtiments de service. Tous ces ouvrages, comme tout ce qui est construit par l'homme, a une durée de vie limitée et nécessite un entretien et parfois une rénovation. Plus on attend, plus les dépenses sont élevées.

À Ventron, un premier diagnostic a été fait en 1998 par GAUDRIOT Ingenierie conseils. Il a été repris et mis à jour en 2013/ 2014 par G2C Ingenierie. À partir de ce document il a été dressé sous le contrôle de l'Agence de l'Eau – toujours elle - un schéma directeur qui fixe la priorité des actions. C'est dire que tous les travaux entrepris par la commune sur le réseau d'eau potable ne relèvent pas d'un caprice ou de la lubie des élus mais d'une réflexion dictée par les Autorités qui encadrent et financent la distribution de l'eau potable. Il en est de même de la programmation des travaux qui ne relèvent pas – non plus - de la fantaisie des élus, mais de priorités reconnues ainsi que de leurs financements.

Travaux réalisés – Années 2013 / 2014

Localisation	Action mené	Coûts
Comptage	Pose d'un compteur d'adduction au réservoir du Void.	7 389,00 € H.T.
Comptage	Pose d'un compteur d'adduction au réservoir du Droit.	1 200,00 € H.T.
Réservoir	Mise en place d'une chloration au réservoir du Chéty	1 790,00 € H.T.
Réservoir	Alimentation électrique du réservoir du Chéty	6 140,00 € H.T.
Etude	Réalisation d'une campagne de sectorisation	1 350,00 € H.T.
Fuite	Achat de matériels pour la localisation de fuite et formation	5 849,00 € H.T.
Comptage	Pose de 3 compteurs de sectorisation	9 845,00 € H.T.
Comptage	Renouvellement de 100 – 150 compteurs particuliers et communaux.	8 980,00 € H.T.
Réseaux	La fourniture et l'installation de l'enregistreur et du logiciel de télé relève. La formation du personnel d'exploitation pour l'utilisation des données (2 jours de formations pour les deux fontainiers et le responsable des services techniques).	4 480,00 € H.T.
Réservoirs	Modification des marnages des réservoirs du Petit Chéty et du Droit	23 479,00 € H.T.
Réseaux	Réparation de fuites en interne	9 404,00 € H.T.
DUP	Mise en conformité des périmètres de protection et des prescriptions de la DUP	-
Réseau	Remplacement et de renforcement du réseau AEP Route d'Alsace	164 166,00 € H.T.
		244 072,00 € H.T.

l'écho de l'orbi

>> LA VIE COMMUNALE

VIE COMMUNALE

TRAVAUX RÉALISÉS – ANNÉES 2018

Renouvellement et renforcement de 860 ml de PVC Collé ancienne génération DN 63 mm par une canalisation en Fonte DN 100 mm - CD 43 «le Daval».

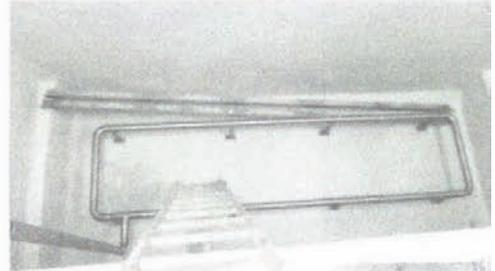
La réalisation des travaux sur le secteur 55 permet ainsi d'augmenter le rendement de la commune de 18,7 % (cf. tableau ci-dessous).

Exercices	2015	Après travaux
Bis Gain attendu après travaux (m ³ /an)		14 016
A. Volumes distribués (m ³ /an)	59014	44 998
A. Volumes facturés (m ³ /an)	34598	34598
A. Volume consommé non comptabilisé (m ³ /an)		
B. Volume de service et autres (en m ³)	900	900
C. Volume de défauts de comptage (en m ³)		
Volume de fuites = A-B-C-D-E	23516	9 500
Rendement primaire %	58,6%	76,9 %
Rendement net %	60,2%	78,9 %
Rendement hydraulique %	60,2%	78,9 %



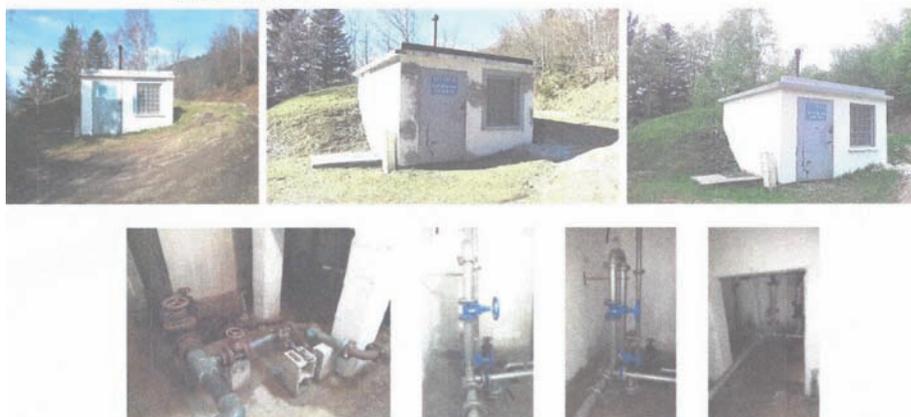
Réhabilitation des réservoirs

Station de traitement du Void.



Réservoir du Void.

- Réhabilitation des réservoirs
 - Réservoir du Droit



Travaux envisagés	Coût investissement en € H.T.	Coût subventions en € H.T.	Part commune en € H.T.
Phase 2018			
OP n°1 – Sectorisation et télégestion	26 294,00 €	10 240,00 € (AERM)	16 054,00 €
OP n°2.1 – Renouvellement et renforcement de la canalisation secteur 55	197 605,00 €	43 700,00 € (AERM)	153 905,00 €
OP n°2.2 – Recherche de fuite	8 000,00 €	-	8 000,00 €
OP n°3 – Remplacement des compteurs particuliers et communaux et télé relevé	52 700,00 €	-	52 700,00 €
OP n°4 – Réhabilitation des réservoirs	91 078,21 €	19 881,00 € (CD 88)	71 197,21 €
OP – Reprise du plancher de la station de traitement du Void	22 266,40 €	-	22 266,40 €
MOE – phase 2018	9 292,50 €	-	9 292,50 €
TOTAL Phase 2018	407 236,11 €	73 821,00 €	333 415,11 €

Détail des dépenses et des aides 2018

Localisation	Action à mener	Coûts estimés DIAG
Les unités de traitement	Réalisation d'essais pilote et construction de nouvelles unités de traitement.	550 000,00 € H.T.
Secteur du Droit	Renouvellement des conduites secteur du Droit	350 000,00 € H.T.
Sécurisation	Interconnexion avec la Commune de Cornimont	90 000,00 € H.T.
Les réseaux	Pose de purges automatiques avec compteurs dans regard	82 500,00 € H.T.
Les réseaux	Mise hors gel des traversées de ponts (5 au total) et fermeture des purges	75 000,00 € H.T.
Incendie	Pose d'une bâche de 120 m3 avec équipements incendie et clôture	66 000,00 € H.T.
Incendie	Installation d'une prise d'eau d'aspiration dans le cours d'eau avec plate forme de stationnement	46 200,00 € H.T.
Les compteurs abonnés	Renouvellement des compteurs.	A définir en fonction des programmes
Les réseaux	Les matériaux qui constituent le réseau de distribution présentent des risques pour le rendement du réseau.	A définir en fonction des programmes
		1 259 700,00 € H.T.

Travaux à programmer dans les années suivantes ...

Ce tableau montre l'importance des travaux à réaliser dans un avenir proche, il ne tient pas – encore – compte de l'état de sécheresse de cette fin d'année 2018 qui peut affaiblir les captages et compromettre l'alimentation générale.



LA STEP

LA STATION D'ÉPURATION DE VENTRON

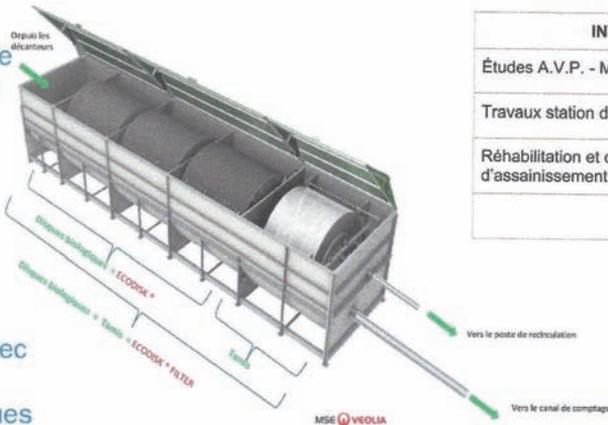
Le renouvellement de la station d'épuration construite dans les années 1970 s'avérait indispensable.

L'objectif d'une station d'épuration est de pouvoir faire face aux différentes sources de polluants émis par les habitants de la commune.

Parmi les polluants rencontrés, il y a l'azote dont un exemple est l'ammoniac (7 g / j / habitant) ou encore le phosphore (2 g / j / habitant), et enfin un paramètre essentiel la consommation d'oxygène (DB05), estimée à 60 g / j / habitant.

Traitement de l'effluent par disques biologiques après décantation primaire

clarification (tamisage avec retour des boues retenues au Décanteur Digesteur)



Cette consommation d'oxygène traduit la dégradation par oxydation des matières oxydables présentes dans les effluents à traiter.

Pour éviter que cette oxydation se fasse dans les cours d'eau et provoque une mortalité piscicole par asphyxie, elle doit être effectuée dans la STEP grâce à l'activité de bactéries. Le rendement est d'environ 60%.

L'azote toxique est lui aussi oxydé dans la STEP, alors que le phosphore est retenu dans les boues. La taille et le mode de fonctionnement de la STEP dépendent de nombreux critères comme la sensibilité du milieu récepteur (ici le ruisseau du Ventron), du nombre équivalents-habitants raccordés - 1200 E / h -, du foncier disponible (terrain non situé en zone inondable et surface « plane » suffisante), de son adaptation aux variations en cours d'utilisation, charges hydrauliques et polluantes (nombre d'habitants présents sur la commune très variable selon les saisons).

La technique retenue à Ventron est celle des bio-disques, c'est-à-dire une culture fixée de bactéries sur des disques en rotation le long d'un axe et qui sont alternativement à l'air ou dans les effluents à traiter.

COÛT / MONTANT DES MARCHÉS

INTITULÉ	MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C.
Études A.V.P. - Maîtrise d'oeuvre	76 840.00 €	92 208.00 €
Travaux station d'épuration	1 248 128.70 €	1 497 754.44 €
Réhabilitation et contrôle réseau d'assainissement	71 894.35 €	86273.22 €
TOTAL	1 396 863.05 €	1 676 235.66 €

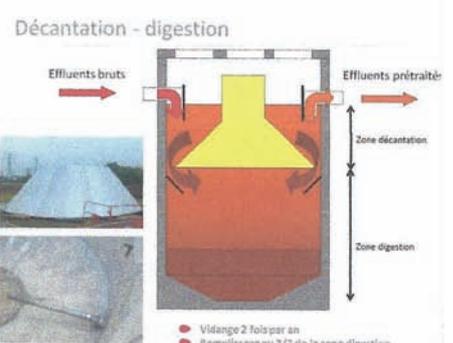
Département des Vosges	466 720 €
Agence de l'Eau	364 000 €
TOTAL	830 720 €

La filière complète:

refoulement entre ancienne STEP et nouvelle STEP



Pre-traitement des effluents: décantation primaire (pour soulager le proces) traitement (digestion) et stockage des boues primaires et secondaires



PLAN SÛRETÉ COMMUNAL

Communication en cas d'urgence, la municipalité rappelle :

La municipalité a choisi une application exclusivement dédiée aux communes pour communiquer avec la population 24 heures / 24, 7 jours / 7.

C'est à l'usager de se connecter spontanément en téléchargeant l'application, « illiwap », ce qui affranchit la commune de toutes les autorisations et mises à jour de fichiers. En outre elle permet de faire circuler l'information très loin, ce qui peut s'avérer très utile à l'usage de tous les propriétaires éloignés de Ventron.

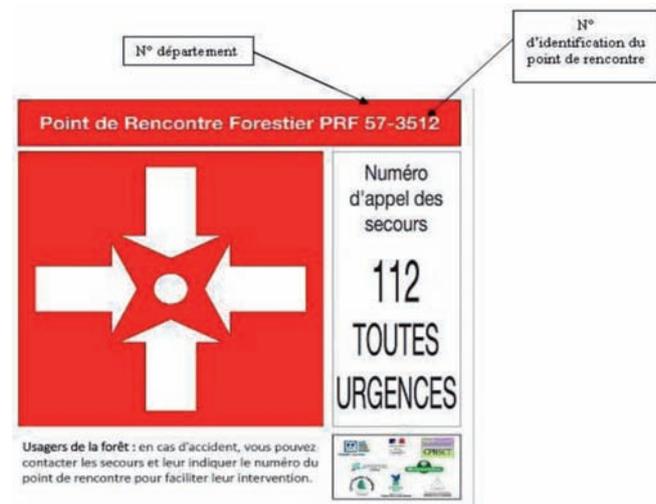
Informations sur le site **Ventron.fr** : rubrique « être alerté en cas de danger »

Points de rencontre des secours sur le territoire communal

Pour améliorer l'organisation des secours lors d'un accident en forêt et permettre à toutes les entreprises d'exploitation de mettre en oeuvre pleinement le décret hygiène et sécurité des chantiers forestiers, la MSA Lorraine, en partenariat avec les acteurs de la forêt publique, forêt privée et des secours lorrains, a mis en place des points de rencontre des secours en forêt.

Le projet est mené en partenariat avec l'ONF, CRPF, la CPHSCT, la DIRECCTE, URLCOFOR, F&BE, EDT Lorraine, GIPEBLOR, Présence Verte, SDIS, CAAA Moselle ainsi que les MSA Marne Ardennes Meuse et Lorraine.

Il existe 3 300 points de rencontre en Lorraine, dont 6 sur le territoire de Ventron et 5 en limite sur Bussang, Cornimont, Le Ménil et signalés par un panneau rouge 400x400 :



Ils sont situés comme suit :

VENTRON --PRF 88 5848 - CARREFOUR CHEMINS : DES 4 CLOCHERS, DU DROIT, DU RUPT MOULIN

VENTRON --PRF 88 5849 - REFUGE DES PLACES

VENTRON --PRF 88 5850 - CHALET VAXELAIRE

VENTRON – PRF 88 5851 - CHEMIN DU MONT D'AIR

VENTRON --PRF 88 5852 – ÉGLISE DE VENTRON

VENTRON --PRF 88 5853 - HAMEAU LE RIAN

VENTRON --PRF 88 5854 - ERMITAGE DE FRÈRE JOSEPH

BUSSANG --PRF 88 5855 - COL DU PAGE

CORNIMONT--PRF 88 5823 - STÈLE 1008

CORNIMONT--PRF 88 5846 - COL DE LA PLACE DE BOIS

CORNIMONT--PRF 88 5847 - AUBERGE DU GRAND VENTRON

CORNIMONT--PRF 88 5817 - ÉGLISE DE TRAVEXIN

Ces points de rencontre peuvent être utilisés dans le cadre de toutes les activités touristiques et sportives pour guider les secours.

Se connecter : <https://lorraine.msa.fr/lfy/sst/points-de-rencontre-en-foret>

Le Maire , *Jean-Claude DOUSTEYSSIER*

l'écho de l'orbi

>> ZOOM

ZOOM

Repas des aînés

Un moment de fête et de convivialité



Près de 74 convives ont répondu à l'invitation du CCAS, ce 9 novembre pour le traditionnel repas des aînés. Après les discours de M. le maire **Jean-Claude DOUSTEYSSIER**, et de **Brigitte VANSON** première adjointe qui ont accueilli chacun et chacune individuellement en rappelant le plaisir de les recevoir, la convivialité a été le principal ingrédient de ce rendez-vous. Pour la circonstance la salle des fêtes avait pris des airs de fête avec ses tables joliment décorées.

Le menu concocté et servi par le **restaurant des Bruyères** était tout aussi soigné. Les conversations sont allées bon train entre amis, voisins ou simples connaissances retrouvées pour la circonstance. Côté musique, l'animation de la journée était assurée par le talentueux **Alexis Balandier**. Ses airs d'accordéon ont accompagné cette journée, à la grande joie des danseurs qui ont enchaîné valse, marches, tango, madison... jusque tard dans la soirée. Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.

Adjointe en charge des affaires sociales, Brigitte VANSON





Des vacances animées

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants toute l'année et a proposé pour les vacances d'été un programme riche et varié. Service à la carte, matin ou après-midi, à la journée et pas obligatoirement tous les jours ; cette grande souplesse, très appréciée des parents, a permis au centre d'accueillir entre 25 et 30 enfants par demi-journée, grâce au programme d'activités concocté par Hélène et Mélanie sur des thèmes tels que : « *nature et aventure* » ou « *le bois dans tous ses états* ».

Les jeunes participants n'ont pas vu le temps passer. Plusieurs sorties étaient au programme : *Fraisperuis*, *le Zoo de Mulhouse*, *Wiidoo Gliss*, *Le Musée du Bois de Saulxures/Moselotte*, *le Musée des Racines*, *La Saboterie* ainsi qu'une très belle journée de pêche à *l'Etang des Chauproyes*. Se sont rajoutées des petites randonnées autour du village, découvertes de cascades et une grosse cueillette de brimbelles pour la confection d'une tarte !

Le fameux mini-camp s'est déroulé cette année sur le site du camping de l'ASCPA au lac de Bouzey. 19 enfants ont pu dormir dans une yourte et deux chalets-dortoirs ; au programme de ce mini-séjour : land'art, initiation au tchouk ball, promenade sur le sentier pédagogique qui borde le lac, baignades (plages surveillées), repas trappeur... Sans oublier la traditionnelle boum du mini-camp. Au retour, les parents ont ainsi pu découvrir lors d'une petite fête de fin de centre, une rétrospective en images de tous ces beaux moments, suivi d'un chaleureux pique nique.

Nous vous informons que l'Accueil de Loisirs sera ouvert pendant les deux semaines de vacances d'hiver du 11 au 22 février 2019.

L'équipe d'animation

La fête d'halloween



Mercredi 31 octobre, pour l'équipe d'animation de l'ALSH, c'était le grand jour destiné à fêter Halloween.

Vampires, sorcières, fantômes, citrouilles et autres araignées, ont fait frissonner les villageois.

Le restaurant *les Bruyères*, ont accueillis et gâté les enfants du Centre aéré. Un bel après-midi et une grande satisfaction pour les organisateurs !

l'écho de l'orbi

>> CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS

Séance du lundi 30 juillet 2018

- Transformation de poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe.
- Convention audit de carrière avec le centre de gestion.
- Modification de la délibération du 28 mai 2018
- Programme de travaux et d'exploitation en forêt communale : modification de la délibération du 26 février 2018
- Bail de location à l'association « Arts et Traditions »
- Avenant mission SPS station d'épuration
- Avenant station d'épuration : changement de dénomination du bureau d'études
- Décision modificative budget eau
- Décision modificative budget Forêt
- Prêt relais TVA – Travaux d'assainissement
- Transports scolaires : remboursement des cartes de transport (collégiens)
- Convention de gestion du mini golf et terrain de tennis
- Modification devis raccordement au réseau d'assainissement
- Questions diverses. ■

Séance du lundi 24 septembre 2018

- Source du Gros Pré : Retrait délibération N°11/5/2018 du 28/05/2018 concernant les dépenses relatives à la réparation d'un dispositif de traitement UV chez un particulier
- Suite au recours gracieux déposé dans l'affaire précédente : examen et remboursement des frais d'électricité pour les années 2015/2016 et 2016/2017 et subséquents à un système de traitement privé de l'eau
- Personnel communal : modification de la délibération N° 4/05/2017 du 9 mai 2017 concernant les modalités du compte d'épargne temps
- Personnel communal : suite à une observation de la préfecture : complément à la délibération N°8/04/2018 en date du 10 avril 2018 concernant le RIFSEEP
- Renouvellement du bail de location du logement communal de la poste
- Tarif vente des bois en stères et en long au 1^{er} janvier 2019
- Marché station d'épuration : modification de l'acte spécial des sous - traitances d'une entreprise
- Marché station d'épuration : avenant mission SPS station d'épuration, relatif à la démolition de



l'ancienne station d'épuration

- Marché d'assainissement : changement de raison sociale de l'entreprise titulaire du marché de réfection des canalisations
- Décisions modificatives budgétaires
- Ouverture d'une ligne de trésorerie
- Approbation de la répartition financière de participation au raccordement au réseau d'eau de deux nouveaux abonnés
- Bail de chasse : modification du nombre de fusils
- Création d'une commission communale pour aire de jeux
- SMIC : avis sur demande d'adhésions
- Questions diverses. ■

Séance du Mardi 13 novembre 2018

- Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2019
- Convention avec les ambulanciers saison hivernale 2018/2019
- Facturation aux usagers du transport en ambulance
- Frais de secours sur piste saison hivernale 2018/2019
- Camion bâche publicitaire - Participation de la commune
- Personnel communal - Avancement en grade
- Autorisation à recruter des contractuels et des vacataires
- Convention médecine du travail avec le centre de gestion
- Décisions modificatives du budget
- Admission en non valeur créancesouvrables
- Reversement de l'excédent du budget forêt vers la commune
- Reversement de l'excédent du budget du lotissement du Pré d'Amont vers le budget de la commune
- Marché station d'épuration Missions SPS / Avenant n°2
- Indemnité du conseil au trésorier
- SDANC demande d'adhésions
- Rapport d'activité du SIVU tourisme
- Devenir de la communauté de commune des Hautes-Vosges
- Cotisation à l'ADEMAT-H
- Commission terrain de jeux
- Rapport commission de terrains
- Concession de source : changement de propriétaire
- Questions diverses

Retrouvez l'intégralité des relevés des conseils municipaux sur le site Internet : ventron.fr ■

ÉTAT CIVIL

Les Décès

Rolande **KIENTZY** née **VALROFF** le 12 janvier 2018 à LA BRESSE à l'âge de 87 ans
Colette **PERRIOT** née **ROUSSEL** le 29 janvier 2018 à EPINAL à l'âge de 89 ans
Andrée **ENGELEN** le 4 mars 2018 à VENTRON à l'âge de 69 ans
Françoise **VALROFF** le 25 mars 2018 à CORNIMONT à l'âge de 86 ans
Régis **THOMAS** le 24 avril 2018 à REMIREMONT à l'âge de 54 ans
Marie Rose **FRENOT** le 19 mai 2018 à REMIREMONT à l'âge de 83 ans
Raymonde **PETER** née **HUSSON** le 19 juin 2018 à CORNIMONT à l'âge de 89 ans
Jeannine **VALDENAIRE** née **COLIN** le 11 juillet 2018 à BUSSANG à l'âge de 88 ans
Michel **VALDENAIRE** le 1er août 2018 à REMIREMONT à l'âge de 85 ans
Jeanne **AMET** née **LAVAUT** le 9 août 2018 à VENTRON à l'âge de 85 ans
Jules **RIBLET** le 12 juillet 2018 à REMIREMONT à l'âge de 90 ans
Christiane **GERMAIN** le 15 août 2018 à BRIE-COMTE-ROBERT à l'âge de 82 ans
Marie-Noëlle **PINON** née **COLLE** le 18 août 2018 à NANCY à l'âge de 62 ans
François **COLLE** le 24 août 2018 à VENTRON à l'âge de 91 ans
Alix **PERRIN** le 5 septembre 2018 à REMIREMONT à l'âge de 90 ans
Arlette **GROSDIDIER** le 8 septembre 2018 à REMIREMONT à l'âge de 88 ans



Les Mariages 2018

Loïc **PIERRE** et Aurore **JEANDEL**
Le 17 février 2018

Sébastien **NEFF** et Aurore **GRASPERGER**
Le 2 juin 2018

Guillaume **MALHERBE** et Julie **THIEBAUT**
Le 16 juin 2018

Nicolas **BEAUFORT** et Justine **RUER**
Le 21 juillet 2018



Les Naissances 2018

Kylian Michel, Dominique **METZGER**
Né le 21 janvier 2018 à REMIREMONT fils de
Dylan, Bruno **METZGER** et d'Angéla **RASPADO**

Soan **CATRY**
Né le 17 mars 2018 à REMIREMONT, fils de Chris-
topher **CATRY** et de Cynthia **LALLOZ**

Loan Paul **LEDRAPPIER**
Né le 7 octobre 2018 à Remiremont, fils de
Raphaël **LEDRAPPIER** et de Coralie **SCHERRER**

Lenzo Just **DIDIER**
Né le 4 novembre 2018 à Remiremont, fils de
Ludovic **DIDIER** et de Camille Marie **SEIGNER**

Association Les Loisirs Vétérnats

Cette année est marquée par le concert du soixantenaire qui a lieu le 21 avril 2018 car notre association a effectué sa première sortie le 28 avril 1958. L'occasion aussi de rendre hommage à **Antoine Gérard** ancien musicien qui s'est rendu aux Jeux Olympiques de *Pyongchang* en février 2018.

Pour cette soirée anniversaire un nombreux public avait pris place dans notre église dont les élus locaux, *Monsieur le maire, Monsieur le député, Madame la conseillère départementale, Monsieur le vice-président à la culture à la CCHV, Monsieur le curé, des élus et anciens élus, des anciens de notre ensemble dont notre président Honoraire Pierre Creusot, des amis musiciens ainsi qu'un large public de nos vallées de part et d'autre du massif dont quelques amis venus de loin.*

La première impression de certains fut la surprise de découvrir une harmonie comme la nôtre dans un petit village des Hautes Vosges !

La suite fit place à l'étonnement pour bien des personnes présentes en écoutant le programme interprété avec des oeuvres originales telles que *Oregon de Jacob de Haan* ou encore *Return of the vikings de Bert Appermont*, enfin une oeuvre Latino de **Arturo Marques** : *Danzon n° 2* dans son intégralité.

Notons que pour l'occasion nous avons interprété en début de 2^{ème} partie *Olympic fanfare and thème de J. Williams* pour rendre hommage à **Antoine** avec l'arrivée de ses supporters munis de la banderole lors de la présentation du morceau...

Notre programme se poursuit avec *Windjammer de Robert Buckley*, *Let the bells ring arr. R B* puis *Benny Goodman mémorises arr. Naohiro Iwai*. Le tout dans une interprétation des plus fidèle avec de nombreux soli, allant de la flûte traversière aux percussions en passant par les clarinettes les saxophones, les trompettes et les gros cuivres...

Ce magnifique concert se terminait par un vin chaud offert sur le parvis de l'église par notre association et servi par les skieurs du foyer de ski et de **L'USV**, ainsi qu'un vin d'honneur à la salle des fêtes de Ventron où les avis et compliments allaient bon train....



Enfin notons une attention particulière des musiciens pour les responsables de l'association qui se sont vus offrir ce soir là un cadeau pour leur dévouement.

Lors de la journée des Pompiers du 30 juin notre harmonie joue l'apéritif concert en soirée et arbore à cette occasion des polos avec logos des **Loisirs Vétérnats**..

Dès le mois de septembre nous répétons un nouveau programme en vue de jouer un concert de Noël donné le dimanche 23 décembre à 16 heures en l'église de Ventron.

École de Musique des Deux Vallées : à la rentrée de septembre 9 élèves sont inscrits à l'école de musique il s'agit de : Baptiste Andréoli en classe éveil, Myriam Heyer et Juliette Petitgenêt en clarinette, Chloé et Lilou Tatu au cor d'harmonie, Louis et Emile Gérard au tuba, Sébastien Buraschi à la batterie et Alain Leroy au saxophone alto déjà sur les rangs de notre harmonie. Il faut ajouter Hélène Gonkel élève en tuba à l'école de Musique de la Haute Thur à Wesserling également sur les rangs de notre harmonie.

Le président, *Yvan PETITGENËT*

Association Amis de la Nature

Une fois de plus la fête aux Falères du 26 août a été une grande réussite. Le président Jean-Paul Schmittlin a eu le plaisir d'accueillir plus de cent personnes au refuge «Les Falères».

Il a salué particulièrement la présence de Monsieur Vincent Hagenbach conseiller départemental et Maire de la commune de Richwiller, accompagné de plusieurs membres du conseil municipal, ainsi que Monsieur Parmentier représentant Monsieur le maire de Ventron, les Amis de la Nature des autres sections venus en nombre, les voisins et amis du refuge et tous ceux Vosgiens et Alsaciens fidèles à ce rendez-vous. Après les traditionnels discours, tout ce monde a fait honneur à la succulente Paella royale sur un fond d'air d'accordéons.

La bonne humeur était présente à toutes les tables et la tombola, vite écoulee a fait bien des heureux. Après le départ des convives le président a remercié tous les bénévoles de l'association qui se sont dépensés sans compter leur peine pour la réussite de cette fête. Celle-ci sera bien entendu reconduite l'année prochaine le 25 août.



Association Jumelage

Accueil des Bretons en février
Bientôt 30 ans d'union ! Cet événement sera fêté à Plouneventer en 2020...

En attendant, nos jumeaux bretons nous rendront visite du 9 au 15 février 2019, pendant la première semaine des vacances scolaires.

L'effectif s'annonce exceptionnel. Devant ce regain d'intérêt des Bretons pour notre union, nous devons les accueillir comme il se doit. Vous êtes les bienvenus pour vous joindre à nous, selon vos disponibilités, pour les activités programmées pendant ce séjour, nous avons cependant besoin de renfort pour l'hébergement.

Si la location est prisée par quelques familles plouneventériennes, l'accueil en foyer reste privilégié. Surtout pour les jeunes familles, l'échange entre enfants est un de nos buts et le plus sûr moyen de pérenniser le jumelage.

Contactez-nous si vous voulez devenir hôte ou renouveler un accueil, et merci à vous au nom des 2 comités. Le programme de l'accueil sera affiché sur le panneau communal près de l'agence postale.

Il sera également visible avec les actualités du jumelage sur notre site internet : www.plouneventron.fr
Renseignements au 06 66 02 76 35 ou contact courriel : plouneventron88@gmail.com

A bientôt ...

Le président,

Philippe Lorin

pour le comité vosgien



Association Cors & Accords

Cors et Accords a connu cette année encore une activité chargée avec une trentaine de sorties : transhumance, fêtes diverses...Le concert du 13 mai à Ventron avec la participation de la musique des Grogards a connu un gros succès. Le groupe a également participé au marché artisanal. Trois marchés de Noël sont déjà programmés et 2019 sera l'occasion de fêter les dix ans du groupe.



l'écho de l'orbi



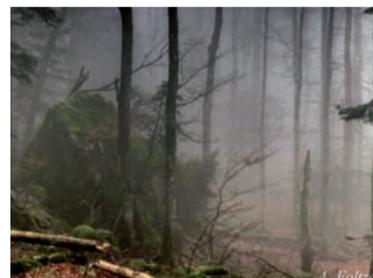
Suivre l'évolution et l'état de nos forêts : application d'un protocole adapté

Dans la Réserve Naturelle du Massif du Grand Ventron, nous étudions de près l'évolution des forêts à travers l'application d'un protocole national adapté : le **Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF)**.

L'objectif de ce protocole est de suivre la dynamique des peuplements forestiers, dans le temps et l'espace, à travers un réseau de placettes permanentes sur lesquelles les mêmes relevés sont faits tous les 10 ans.

Les différents paramètres étudiés permettent de définir :

- la croissance des arbres vivants (en mesurant leur diamètre)
- les différentes espèces d'arbres présentes (hêtre, sapin, érable...)
- la quantité de bois mort (bois mort au sol et du bois mort debout)
- la qualité de la régénération (le renouvellement) de la forêt
- l'impact du gibier sur celle-ci
- les microhabitats présents (cavités, trous de pics, fentes, etc. Qui offrent des refuges à de nombreuses espèces)



Toutes ces données recueillies sont également utiles pour estimer **l'état de conservation** (en quelque sorte l'état de santé) des habitats forestiers. Sur la Réserve Naturelle du Massif du Grand Ventron, ce protocole a été mis en oeuvre pour la première fois en 2007 et 2008 sur 176 placettes. Cet été, **soit 10 ans après, l'objectif est de réactiver le protocole en retournant sur chacune des placettes pour faire à nouveau les mêmes mesures.**



Au terme de cette deuxième campagne de mesures, nous pourrons ainsi analyser **l'évolution des différents compartiments** étudiés (bois vivant, bois mort, régénération, micro habitats) et **l'évolution de la forêt** de manière plus globale. Il sera également intéressant de comparer les résultats obtenus dans chacun des types de forêts présents sur la Réserve, à savoir : **la Réserve Forestière Intégrale**, dans laquelle la forêt évolue librement sans intervention de l'Homme, et les **forêts exploitées** dans lesquelles l'Homme intervient. Ces résultats pourront mettre en avant certains choix de gestion pour tendre vers plus de biodiversité y compris dans les forêts exploitées.

Contact : Lucile DEMARET, l.demaret@parc-ballons-vosges.fr ou 03.89.82.22.10

La cueillette de la myrtille : qu'en est-il dans la Réserve Naturelle ?

Pour rappel, l'année dernière, le Comité Consultatif de la Réserve a sou-haité clarifier les conditions de cueillette de la myrtille sur le territoire de la Réserve Naturelle.

Ainsi, une réglementation spécifique s'applique désormais sur la Ré-serve, à savoir :

- La cueillette de la myrtille est autorisée à hauteur de 3L/jour/personne
- L'utilisation du peigne n'est pas autorisée



Résidence du Couarôge de Cornimont.

La résidence d'accueil et de soins le Couarôge est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. La capacité d'accueil actuelle est de 166 lits.



Au début des années 2000, l'hôpital rural de Cornimont a fait l'objet d'une opération d'humanisation.

Cette opération importante comprenait notamment la construction de deux ailes neuves, permettant le déménagement des services implantés au sein du bâtiment Hospice. Depuis cette opération, l'ancien bâtiment n'a plus été exploité. En 2010, la résidence communale, Les Myrtilles, a été rattachée à l'EHPAD Le Couarôge.

Aujourd'hui, l'ensemble immobilier est assez diversifié : un bâtiment neuf « Le Couarôge », Les Myrtilles établissement qui doit être réhabilité et l'hospice inexploité depuis plus de 10 ans. À ce jour, il nécessite d'être déconstruit pour des raisons de sécurité. La cérémonie préalable à la déconstruction du bâtiment « Ancien Hospice de Cornimont » s'est déroulée le mercredi 12 septembre sur le site du Couarôge

Conseillère Départementale du Canton de La Bresse, *Brigitte VANSON*



CCHV

Information Communauté des Communes des Hautes Vosges

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Peut-être ne saviez-vous pas que la communauté de communes, en partenariat avec l'association L'ABRI, met à votre disposition un service d'enlèvement des objets encombrants ? Ce service, réservé aux particuliers, est gratuit. Il peut être effectué deux fois par an (2m³ maxi par enlèvement). Types d'encombrants acceptés : table, sommier, matelas, armoire démontée, cuisine, canapé, salon de jardin, cuisinière, réfrigérateur, vélo, poussette, outil thermique, sanitaire, radiateur, tondeuse... Comment demander un enlèvement ?

En appelant le 03 29 27 29 04 (lundi à vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h). L'opérateur validera avec vous la liste des objets qui seront collectés. Le collecteur vous rappellera dans les 20 jours pour fixer une date d'enlèvement dans le mois qui suit. La veille de la collecte, vous déposerez vos objets encombrants devant votre domicile, sur le domaine public (trottoir, bord de route...), à partir de 6h, ou la veille au soir. Pour des raisons d'organisation, seuls les déchets encombrants enregistrés lors de l'appel seront enlevés.

Avec ce service, mettre fin aux dépôts sauvages et favoriser le réemploi des objets, c'est vraiment facile et à la portée de tous.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCHV

Le déploiement du très haut débit dans le Grand Est s'intègre dans le programme national Plan France Très Haut Débit, lancé en 2011 par l'État. La région Grand Est pilote le projet et elle a confié à la société LOSANGE la réalisation du chantier.

Un calendrier de déploiement a été défini par la région, en fonction du débit offert actuellement dans chaque commune. De « priorité 1 », communes ayant un faible ou très faible débit, à « priorité 4 », celles ayant un assez bon débit.

- Priorité 1 (août 2018 à août 2019) : Liézey, Cornimont, Saulxures-sur-Moselotte, Le Valtin
- Priorité 2 (août 2019 à août 2020) : Basse-sur-Le-Rupt, Gérardmer, Gerbamont, Granges-Aumontzey, Sapois, Le Tholy, Vagney
- Priorité 3 (août 2020 à août 2021) : La Bresse, Le Syndicat, Thiéfosse, Xonrupt-Longemer
- Priorité 4 (août 2021 à août 2022) : Champdray, Cleurie, La Forge, Rehaupal, Rochesson, Tendon, Ventron

En pratique : La fibre optique sera posée en parallèle du fil de téléphone : elle est souterraine quand le réseau est souterrain et aérienne quand le réseau est aérien (débit maximum : 1 GigaBit/seconde). C'est la société LOSANGE qui prendra contact avec votre commune pour convenir des modalités pratiques de pose du réseau. La fibre optique est amenée gratuitement vers chaque foyer. Il n'y aura pas de frais de raccordement. Par contre, vous devrez souscrire un abonnement auprès du fournisseur de votre choix avant le raccordement.

Coût de l'opération : À l'échelle de la région Grand Est, le projet de déploiement de la fibre représente un investissement de 247 310 000 €. Sur le territoire de la Communauté de Communes des Hautes Vosges, 29 040 prises seront installées avec un coût fixé à 100 € par prise, soit un total de 2 904 000 €. Ce montant sera pris en charge par le Département des Vosges (2 032 800 €) et la communauté de communes (871 200 €) sur une période de 5 ans.

Information publique : Pour les particuliers, des réunions publiques seront organisées par commune ou groupement de communes. Pour les entreprises : des réunions spécifiques seront organisées par secteur géographique en fonction de l'année de déploiement de la fibre. *Infos et suivi des opérations sur : www.losange-fibre.fr*

RESTAURATION DE LA MOSELOTTE ET SES AFFLUENTS, partie haute (Thiéfosse, Saulxures-sur-Moselotte, Ventron, Cornimont, La Bresse)

- La phase de diagnostic est achevée et le bureau d'études ARTELIA (67) a présenté le programme de travaux au stade d'avant-projet sommaire.
- Fin 2018 : différents comités de pilotages donneront lieu à un avant-projet définitif qui contiendra les arbitrages des communes et de la communauté de communes concernant les actions à retenir.
- 2019 : finalisation de l'avant-projet définitif et lancement des demandes d'autorisations administratives (autorisation environnementale, loi sur l'eau, contractualisations avec les riverains) qui déboucheront sur une enquête publique dont découlera la déclaration d'intérêt général.
- 2020 : début des travaux.

AIDES FINANCIÈRES ET CONSEILS POUR L'HABITAT

La Communauté de Communes des Hautes Vosges dispose de trois services pour contribuer à l'amélioration de l'habitat.

1. Les permanences-conseils en architecture : aménagement intérieur ou extérieur, ouvert aux particuliers et aux professionnels, rendez-vous auprès de Charles CLAUDEL (CCHV) au 03 29 24 27 87 ou par mail à cclaudel@cchautsvosges.fr
2. Les permanences-conseils INFO ÉNERGIE : rendez-vous auprès d'Olivier FEDER (Espace Info Energie Est Vosges) au 03 29 56 75 18 ou par mail à estvosges@eie-lorraine.fr
3. Le programme d'aide à la rénovation énergétique Habiter Mieux : dossier à télécharger sur le site de la communauté de communes et à envoyer à l'ANAH.

Toutes les infos sur ces aides : www.cchautsvosges.fr, rubrique Environnement et habitat.

SEMAINE DU PAYSAGE 2019

La deuxième Semaine du paysage aura lieu du **samedi 8 au dimanche 16 juin 2019**.

Le thème de cette édition : « Agir sur-le-champ ! », référence au rôle de l'Homme dans le paysage et, plus précisément, à la nécessité d'agir (développement durable, transition écologique, actions environnementales innovantes, sensibilisation à l'environnement...). Cet événement est plus que jamais orienté vers l'échange et le partage des expériences et connaissances grâce à des animations riches et variées. Avec ses cinq thématiques principales (milieux aquatiques, paysage et environnement, patrimoine et géologie, agriculture et biodiversité, bois et forêt) et au-delà de son rayonnement intercommunal, il concerne, de près ou de loin chacun et chacune d'entre nous. C'est ce qui le rend unique et incontournable. Un concours photo sera lancé fin avril-début mai 2019. Il constituera une des expositions de la Semaine du paysage. Vers mi-avril, surveillez vos boîtes aux lettres, le programme y sera déposé (si fin avril, vous n'avez toujours rien reçu, manifestez-vous auprès d'Eric Magriau, chargé de communication : emagriau@cchautsvosges.fr).

DU NOUVEAU SUR LES ONDES

Chaque semaine une chronique radio d'information générale vous est destinée. On y parle de projets de territoire, de services, de culture, d'actions collectives en faveur de l'environnement, de cours d'eau, d'énergie et plein d'autres sujets. « Attendez-vous à savoir », la chronique de la Communauté de Communes des Hautes Vosges est diffusée trois fois par semaine sur Cocktail FM et Résonance FM.

- Diffusion sur Cocktail FM : dimanche à 7h15, lundi à 10h30 et 13h30 (FM 88.9 ou en podcast sur www.cocktailfm.com, rubrique Podcast).
- Diffusion sur Résonance FM : dans les bulletins d'information du lundi à 8h, 9h et 12h, le dimanche à 9h20 (FM 104.1 à Saulxures, Thiéfosse, Vagney, Le Syndicat et 88.1 à La Bresse, Cornimont, Ventron).

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La CCHV s'est doté d'un budget pour soutenir les associations qui travaillent en faveur du dynamisme et de l'attractivité du territoire. Des projets ponctuels ou des actions nouvelles peuvent être aidés dans quatre domaines : social, environnement, sport, culture. En 2018, elle a soutenu neuf projets pour un montant de 14 491 €. Vous êtes membre d'une association qui veut entreprendre une action sociale, environnementale, sportive ou culturelle ? Contactez-nous. *Infos et règlement d'attribution des subventions : www.cchautesvosges.fr, rubrique Subventions aux associations*

BAFA-BAFD

Les formations aux Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) donnent lieu à une aide de la CCHV d'un montant de 100 € par session de formation suivie.

L'aide vous sera attribuée si :

- vous êtes domicilié(e) sur une commune de la CCHV ,
- vous êtes inscrit(e) à une session de formation BAFA/BAFD (session de base ou d'approfondissement perfectionnement) ,
- vous vous engagez à intervenir prioritairement en tant qu'animateur bénévole ou salarié, auprès d'une structure du territoire qui emploie des animateurs/directeurs, et ce pendant au moins 14 jours ouvrables (dans le cadre du stage pratique du BAFA/BAFD ou en dehors).

Votre demande d'aide est à adresser à : Monsieur le Président — Communauté de Communes des Hautes Vosges — BP 60 091 – 88403 GERARDMER CEDEX

Infos et règlement : www.cchautesvosges.fr, rubrique Sports-loisirs-culture

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Le RAM est un service à l'attention des parents, futurs parents, assistants maternels et jeunes enfants. Il prend la forme d'animations régulières, de permanences téléphoniques et d'accueils sur rendez-vous pour des informations pratiques ou en rapport avec la législation.

Votre contact selon votre commune : Cornimont, La Bresse, Saulxures-sur-Moselotte, Thiéfosse, Ventron :

06 42 34 45 99 ram-secteurcornimont@cchautesvosges.fr

LIEU ACCUEIL PARENTS ENFANTS (LAPE)

Le LAPE est un service d'accueil et d'échange entre enfants, parents, futurs parents, accompagnants (grands-parents, assistant maternel...). À l'heure actuelle, il est itinérant sur deux communes : La Bresse et Cornimont et vous accueille toute l'année, sauf durant les vacances de Noël et d'été.

Jours et horaires

- LA BRESSE : les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 8h30 à 11h30.
- CORNIMONT : les 1er et 3ème vendredis de chaque mois, de 13h30 à 16h30.

L'éthique du LAPE : ce n'est pas un lieu de savoir-faire mais un lieu de savoir être.

- Chacun, enfant et adulte, dans sa qualité d'être humain est accueilli sans jugement.

- Les personnes accueillies choisissent de venir sans inscription préalable.

- La relation enfant/adulte est accueillie là où elle en est.

- Le LAPE est un espace collectif, organisé pour les familles, où ce qui est vécu dans le lieu appartient à ce lieu. Ce qui est dit, ce qui se vit, ne doit pas sortir du lieu.

Détails et infos sur les lieux d'accueil auprès de Natacha : 06 42 34 45 99

WWW.CCHAUTESVOSGES.FR : Vos informations sur les services et l'actualité de la communauté de communes (reports de collecte des déchets ménagers, comptes rendus des conseils communautaires, actualités culturelles, animations, ateliers...).

CONTACT : Accueil à Gérardmer : 16, rue du Général de Gaulle, Espace du Tilleul (2ème étage) | (2ème étage)

Téléphone : 03 29 27 29 04 - Mail : contact@cchautesvosges.fr

Adresse postale : Communauté de Communes des Hautes Vosges — BP 60091 — 88 403 Gérardmer Cedex



Le recensement de la population VÉTÉRANATE

INFO

Réalisé par l'INSEE, se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

Comment ça marche ?

Avant la collecte

Votre commune recrute les agents recenseurs. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site : Le-recensement-et-moi.fr.

Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête. Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.



Magazine d'information commune de Ventron.

Directeur de la publication : J-C DOUSTEYSSIER, Maire,

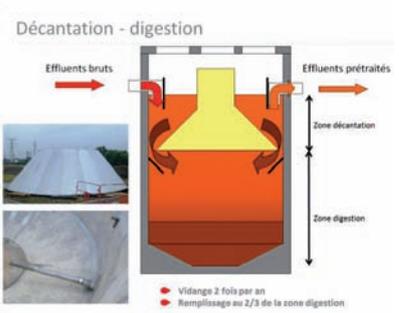
Chargée de la communication : Brigitte VANSON 1^{ère} Adjointe

Crédits photos : Y. Petigenêt ; Cors et Accord ; Amis de la Nature ; Parc des Ballons ; Les Bruyères ; B. Vanson
Imprimerie Girompaire Cornimont : 03 29 24 10 21

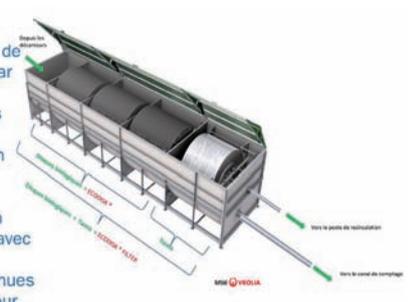
La filière complète:
refoulement entre ancienne STEP et nouvelle STEP



Pre-traitement des effluents: décantation primaire (pour soulager le proces) traitement (digestion) et stockage des boues primaires et secondaires



Traitement de l'effluent par disques biologiques après décantation primaire clarification (tamisage avec retours des boues retenues au Décanteur Digesteur)



Béton de propreté pour DD



Ferrailage radier DD



Les trois modules en place



Détail d'un module



La sécurité sur chantier ! Dispositif anti-éboulements



La clarification: tamisage avec rinçage à l'eau traitée



Après 1 mois de fonctionnement ...



Détail des disques



La zone de rejet végétalisée :

lien entre un espace artificial et un espace naturel

traitement complémentaire



La ZRV en service

